

MERCI !!!

Avant tout nous renouvelons nos vœux pour cette année 2021 qui, nous l'espérons, renouera avec une vie sociale retrouvée et plus combative que jamais. Fatigués que nous sommes par des confinements à répétition dus à un virus difficilement contrôlable et un État défaillant dans sa logistique vaccinale, préférant suivre les recommandations fort bien rémunérées de cabinets privés que plutôt de s'appuyer sur son propre savoir-faire qu'il maîtrisait en 2011 (Crise du SRAS)

Dans ce contexte d'isolement et anxiogène qui privilégie le repli sur soi et les comportements de protection individuels, nous tenons à remercier tout particulièrement nos adhérents qui par leurs cotisations montrent que l'espérance en des réponses collectives n'est pas vaine. C'est dans le collectif et la solidarité que nous pourrons sortir de cette crise avec le moins de dégâts possible.e.

A+ : ALLÉGORIE DU TITANIC

Nous avons demandé au dernier Comité Technique Local la raison des 3 créations de cadres A+ alors que dans le même temps on n'hésitait pas à supprimer 20 agents de base (3 A, 7B et 10 C). Des créations de postes qui n'étaient pas apparemment prévues dans un premier temps par la DG puisque la documentation présentée dans le cadre du Comité Technique de Réseau n'en faisait pas état.

On vous passera les explications à rallonge du directeur sur l'état des lieux de l'encadrement qui n'a pas été fait à la DGFIP (bien pratique) et l'avènement des postes de «Conseillers des Décideurs Locaux» (CDL).

Pourtant il nous semble bien que depuis 2009, une partie non négligeable de nos trésoreries a fermé boutique, que des missions transverses de la direction locale sont parties vers les directions régionales ou autres plateformes, et que nous avons subi pas mal de fusion de services fiscaux. Nous avons donc joué au rôle du comptable public qui tient à sa feuille de route, c'est-à-dire nous en sommes tenus aux chiffres sans état d'âme.

En 2008, dans le 17 un A+ encadrait en moyenne 14,24 agents, en 2021 c'est 10,91 agents. La baisse du taux d'encadrement s'explique tout simplement

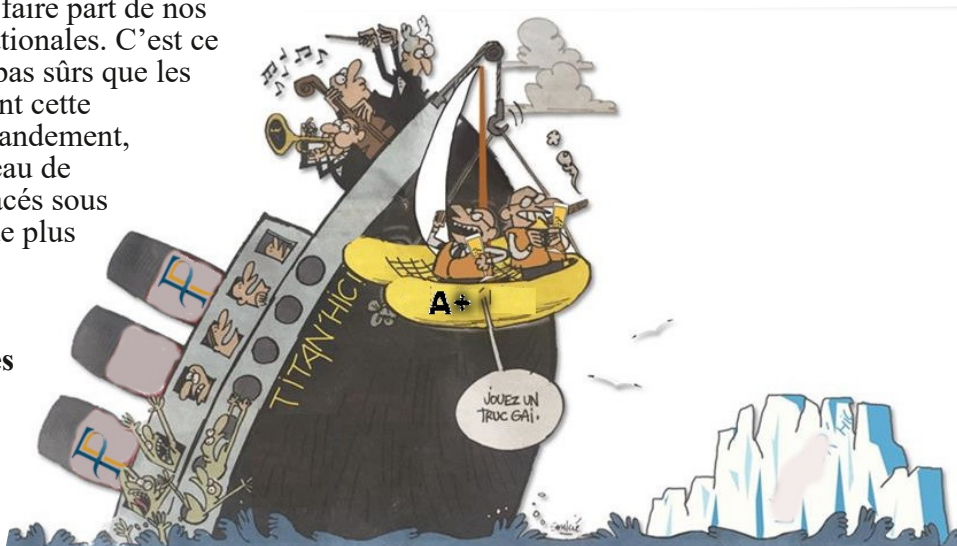
Par une diminution de plus de 50% des poste de cadres C et de plus de 10 % des cadres B entre 2019 et 2021 alors que les cadres A+ ont seulement perdu 5 postes soit une baisse de 6.94% et encore nous n'avons pas comptabilisé la diminution du nombre de service

Nous avons rappelé aussi que la première version de la loi dite de «transformation de la fonction publique» sur l'embauche de contractuels ne concernait que les postes d'encadrement, pour être par la suite étendue à tous les postes de titulaires. Bizarrement dans le 17, les premiers postes ouverts aux contractuels furent des postes de cadres C pour un salaire de smicard.

Le directeur, taquin, nous a proposé de faire part de nos griefs à la centrale et à nos instances nationales. C'est ce que nous faisons, car nous ne sommes pas sûrs que les cadres A+ en poste apprécient réellement cette situation en voyant les postes de commandement, et / ou comptables, diminuer comme peau de chagrin, et dans le même temps être placés sous le joug d'une concurrence qui devient de plus en plus exacerbée..

Bercy est bien comme à l'image du Titanic, **les hommes et femmes affairés à la salle des machines sont les premiers à crever**, suivis par les passagers de la 3ème classe et la seconde classe. La première classe ayant eu largement le temps de prendre les bateaux de sauvetage à moitié vides et le tout en musique.

Et pour terminer notre coup de gueule, que beaucoup assimileront à de la démagogie, nous avons rappelé les écrits



de M. Carrez rapporteur de la commission des finances qui en 2011 pointait déjà du doigt l'augmentation excessive de cadres A+ lors de la fusion DGI/CP qui avait été financée à ses yeux par une suppression massive des cadres C.

Depuis 2011, la DGFIP n'aurait toujours pas trouvé le temps en dix ans d'effectuer un véritable état des lieux sur l'encadrement. De qui se moque-t-on?

Pour notre section, on applique la maxime de l'ancien DG de France Télécom, M. Thierry Breton, qui expliquait que pour réformer en profondeur une administration il faut savoir récompenser l'encadrement. Ce coup de gueule ne veut en aucun cas dire que nous n'avons pas conscience qu'une bonne partie des cadres A+ sont en souffrance dans ce ministère, mais cette situation est devenue tout simplement intolérable pour les agents, quand on ne trouve plus assez de bras pour effectuer le travail et qu'une grande partie de nos missions sont laissées en déshérence.

ATTENTION AUX CADAVRES DANS LES PLACARDS

C'est la joie des fusions et des restructurations. Nous taisons le nom des services concernés, mais nous avons demandé, non sans raison, au cours des derniers mois de faire impérativement un véritable état des lieux des services en cas de restructurations notamment pour déterminer les retards accumulés.

Ça n'a pas loupé, dans un service les agents ont eu la bonne surprise de trouver un monceau de cadavres non enregistrés planqués depuis plusieurs mois dans les placards et remis en toute discrétion au dernier moment.

Par contre, d'autres services en grande difficulté, eux, ont joué le jeu de la transparence sur leurs retards. Vu les réactions, on recommande de jouer franc jeu, ça entretient les relations de bon voisinage et il faut le dire, **c'est aussi plus classe.**

PETIT RAPPEL DÉCENNAL

Extrait du Rapport de la commission des finances du 14/10/2010. Qu'en a fait la DGFIP ?

Page 18

Depuis l'exercice 2006, la réduction du nombre des agents des Impôts et du Trésor public est impressionnante par sa régularité et par son volume : en six ans d'environ 11 100 postes ETPT (1) auront été supprimés. Pour l'année 2011, l'effort demandé porte sur – 2 372 unités et la réduction des effectifs est concentrée sur la seule catégorie C.Pour le Rapporteur spécial, la DGFIP doit se préoccuper des conditions de travail et du climat interne pour éviter de créer un syndrome France Télécom.

Page 19

Depuis 2006, la croissance de la catégorie A+ de plus d'environ 47 % contraste avec la réduction de plus de 20 % de la catégorie C. [Ici le rapport total](#)

Il est regrettable à nos yeux que depuis deux législatures dont une avec une majorité dite de "gauche", la Commission des Finances n'a plus jamais abordé la politique de suppressions de postes dans ce ministère sous cet angle. A croire que notre ministère a su convaincre les rapporteurs de l'amélioration de nos conditions de travail ou a su trouver des arguments sûrement plus «pertinents»... mais reste à savoir lesquels ???

TABLEAU ET EVOLUTION

Sur notre site ; vous trouverez dans les prochains jours le tableau des suppressions de postes, les transferts d'emplois d'un site à un autre que nous avons retravaillés à partir des données fournis par le dernier CTL. A voir dans le cadre des futures mutations locales ?

Histoire d'appuyer notre coup de gueule sur la création hallucinante de cadre A+ en ces temps de suppression massive de postes, nous avons aussi mis en ligne les évolutions de postes grade par grade ainsi que l'évolution du **taux d'encadrement pour le 17.**



<http://www.dgfip.cgt.fr/17/>

